

Guide de candidature

Appel à projets d'entreprises socialement innovantes

Alter'Incub&Festival Tropisme2015
Thématique : Culture et numérique.

Ce guide de candidature précise le contexte dans lequel s'inscrivent le Festival Tropisme et Alter'incub, l'incubateur d'innovation sociale, ainsi que les modalités et les conditions de dépôt de candidature des projets.

Une réunion d'information collective est organisée le 11 mars 2015 à 11H à la Panacée

Alter'Incub : www.alterincub.coop

Festival Tropisme : www.tropisfefestival.fr

www.facebook.com/tropisfefest

Inscription obligatoire auprès de l'URScop Languedoc-Roussillon au 04.67.06.01.20 ou via le site www.tropisfefestival.fr

Contexte

Alter'Incub et l'innovation sociale

Dans un contexte social, économique et sociétal en pleine mutation (évolution des modes de vie, de la famille, des modes de consommation, vieillissement de la population, pratiques résidentielles et professionnelles, ...), des besoins nouveaux émergent et appellent des réponses économiques innovantes. L'ampleur des transformations impose une réflexion sur la recomposition des rapports entre économie et société, sur l'invention d'une économie plurielle favorisant l'équité sociale et le développement durable. Alter'Incub s'inscrit dans cette réflexion avec la volonté de favoriser la création d'entreprises porteuses d'innovation sociale.

La récente loi ESS marque la reconnaissance de l'Economie sociale et Solidaire comme un mode d'entreprendre spécifique, adossé à ses principes fondateurs que sont la gouvernance participative, la lucrativité limitée, et une gestion responsable au service d'une finalité à la fois sociale et économique. Les entreprises sociales opèrent sur le marché, en fournissant des biens et services. Elles relèvent de l'innovation sociale lorsqu'elles répondent à des besoins sociaux par des formes innovantes d'entreprise, de processus de production, ou encore d'organisation du travail. Elles peuvent aussi s'attacher à la résolution de problématiques sociales insuffisamment prises en charge par les politiques publiques ou dans les conditions actuelles du marché.

Alter'Incub est un incubateur d'innovation sociale qui accompagne des porteurs de projet, dès le stade de l'idée jusqu'à la création de leur entreprise socialement innovante. Tout en étant pleinement ancrées dans le champ économique, ces entreprises sociales sont dédiées à l'intérêt collectif, au plus près des besoins liés à l'évolution de notre société (environnement, tourisme, santé, TIC, culture, services à la personne, consommation, habitat ...). Par l'implication des territoires, des filières ou de la recherche en sciences humaines et sociales, Alter'Incub vise le développement de nouvelles filières d'activités, basées sur la coopération et la synergie de compétences multiples.

Alter'Incub est un véritable tremplin, qui permet de traduire les bonnes idées en projets d'entreprises sociales innovantes, à fort potentiel, créatrices d'emploi, susceptibles de développer le territoire et favorisant le rayonnement de l'innovation sociale.

illusion & macadam et le Festival Tropisme

Dans l'ADN d'illusion & macadam il y a la volonté d'apporter des solutions aux structures culturelles. Dans un premier temps à travers l'accompagnement administratif, la formation, le conseil... , via des actions de développement artistique par la suite (bureau de production, dispositifs d'appui à la création d'activités pour les artistes).

"Par nos activités, nous avons constaté et expérimenté concrètement certaines des mutations que traverse le secteur culturel : la révolution numérique, les nouvelles formes d'organisation et de modèles économiques, les nouveaux usages de la culture... Les mutations s'accroissent et renferment de belles promesses..."

Le festival Tropisme souhaite mettre en valeur ceux qui innovent, montrent la voie et proposent de nouvelles manières de faire. C'est un festival pour construire un futur désirable.

"En 2014, pour notre première édition, nous avons posé le ton : Tropisme, un festival qui se pose des questions sur demain, qui décortique les mutations d'un monde en manque de repères, qui aimerait mettre un grand coup de pied dans un modèle culturel qui n'est plus adapté aux révolutions technologiques, esthétiques et sociales que l'on traverse..."

La rencontre entre Alter'Incub et le Festival Tropisme : L'appel à projets Culture et Numérique

Au travers du festival Tropisme, illusion & macadam affirme l'importance d'une interface entre la création artistique, la recherche, la société et l'entrepreneuriat social, mais aussi la nécessité d'un temps consacré à l'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique.

Récemment une étude des Ministères de l'Economie et de la Culture a souligné l'importance économique de la culture. Elle favorise notamment l'attractivité des territoires, mais constitue aussi un facteur de cohésion sociale, de solidarité intergénérationnelle et d'épanouissement personnel.

De même, les technologies de l'information et de la communication renouvellent les opportunités de création, de production, de diffusion et d'accès aux biens et aux services, ainsi que d'une proximité plus grande avec le public. Elles peuvent être un vecteur de démocratisation, en amplifiant les dimensions sociales et économiques d'un projet et en les portant équitablement sur tout le territoire.

L'appel à projets « Culture et Numérique » vise à soutenir des projets ou des entreprises qui permettent au secteur culturel d'aller plus loin, d'aborder les mutations en cours et les nouveaux usages, notamment par la technologie numérique, tout en inventant un nouveau modèle économique.

Les projets proposés pourront par exemple viser à :

- Expérimenter de nouveaux usages numériques
- Stimuler l'utilisation des ressources numériques, démultiplier les accès, l'appropriation, la transmission
- Contribuer à l'aménagement numérique du territoire
- Encourager de nouveaux partenariats, entre opérateurs culturels, monde de la recherche, entreprises, collectivités territoriales, ...

Le thème Culture et Numérique doit s'entendre dans une acception large : il touche à tous les champs culturels (média, audiovisuel, design, patrimoine, arts plastiques, arts du spectacle, etc.), mais aussi à toute la palette des services numériques : e-éducation, e-tourisme, e-book, médiation numérique, plateforme collaborative, open data, services à la personne, etc.

L'innovation sociale s'appuie sur des dynamiques entrepreneuriales au service d'une finalité d'intérêt collectif. Alter'Incub / Tropisme s'intéressera plus particulièrement aux projets innovants qui prendront en compte des problématiques transversales en favorisant par exemple :

- des formes nouvelles de gouvernance (implication des publics et des parties prenantes),
- des projets économiques, sociaux ou culturels favorisant le métissage des cultures, la rencontre des différences, la mixité sociale, ...,
- l'émergence de nouveaux publics, la démocratisation culturelle, la réduction de la fracture numérique,
- l'incitation aux consommations culturelles locales,
- la mise en réseau, la mutualisation des ressources au service de l'innovation et de la créativité.

Qui peut répondre à l'appel à projet ?

- une **équipe ou un porteur de projet** souhaitant créer une entreprise en région Languedoc-Roussillon,
- une **association** de développement local ou une **collectivité territoriale** quelle que soit sa taille et sa nature,
- une **équipe de recherche** en Sciences Humaines et Sociales.

Ce que vous apporte Alter'Incub ?

La démarche d'accompagnement proposée

Alter'incub soutient les porteurs de projets d'entreprises socialement innovantes en leur apportant un accompagnement sur mesure à chaque étape du projet.

On distingue deux phases dans le processus d'accompagnement :

1. La pré-incubation

D'une durée maximale de 3 mois, l'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

- Adéquation équipe / projet et capacité à mener le projet
- Existence ou non d'un marché porteur
- Modèle économique et rentabilité potentielle
- Capacité à lever les financements nécessaires au projet
- Absence de contraintes techniques, juridiques, règlementaires ou capacité à les lever.
- Disponibilité de l'équipe

A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le jury d'Alter'Incub qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.

2. L'incubation

D'une durée de 12 mois, l'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise. A ce titre, les porteurs de projet bénéficient :

- d'un appui technique et méthodologique ;
- d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet ;
- d'une mise en réseau de partenaires complémentaires : laboratoires, collectivités, financeurs... ;
- des temps collectifs de formation et de mutualisation d'expériences ;
- d'un accompagnement à la recherche de financements direct ou indirect ;
- de la recherche de solutions d'hébergement du projet.

Des complémentarités partenariales

Membre de Synersud, le réseau régional des incubateurs et pépinières, Alter'Incub s'appuie sur ce réseau et a ainsi co-construit sa complémentarité avec les dispositifs existants. Les projets incubés sont ainsi éligibles aux dispositifs régionaux d'aide à l'innovation (bourses stagiaires ASPIC, aide à la faisabilité commerciale (AFC), aide à la recherche d'antériorité (ARA), prêt d'honneur CREALIA, etc.). Une fois créé, les projets peuvent être accueillis si besoin au sein des pépinières membres de Synersud.

Cette complémentarité permet également de mobiliser si nécessaire l'expertise de Transferts LR, l'Agence régionale de l'Innovation ou le co-accompagnement des autres professionnels de l'innovation (Languedoc Roussillon Incubation (LRI), BIC (Business and Innovation Center)). Les projets sont aussi susceptibles de tester l'activité avant la création en utilisant les services des coopératives d'activité et d'emploi.

Le festival Tropisme apporte aux projets son expérience d'accompagnement de projet et son écosystème. Il s'appuie sur une société coopérative de 30 sociétaires (personnes physiques et morales) qui constituent un 1er cercle. Depuis 12 ans, cette association devenue coopérative travaille dans une logique partenariale sur son territoire avec les agences État-Région dédiées aux livre, cinéma, spectacle mais aussi les principaux acteurs culturels, tout en s'ouvrant aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'emploi et de la formation... Depuis quelques années, la coopérative a aussi développé son réseau sur d'autres territoires (réseaux inter-régionaux et européens) auprès des acteurs de l'entrepreneuriat culturel et de l'innovation.

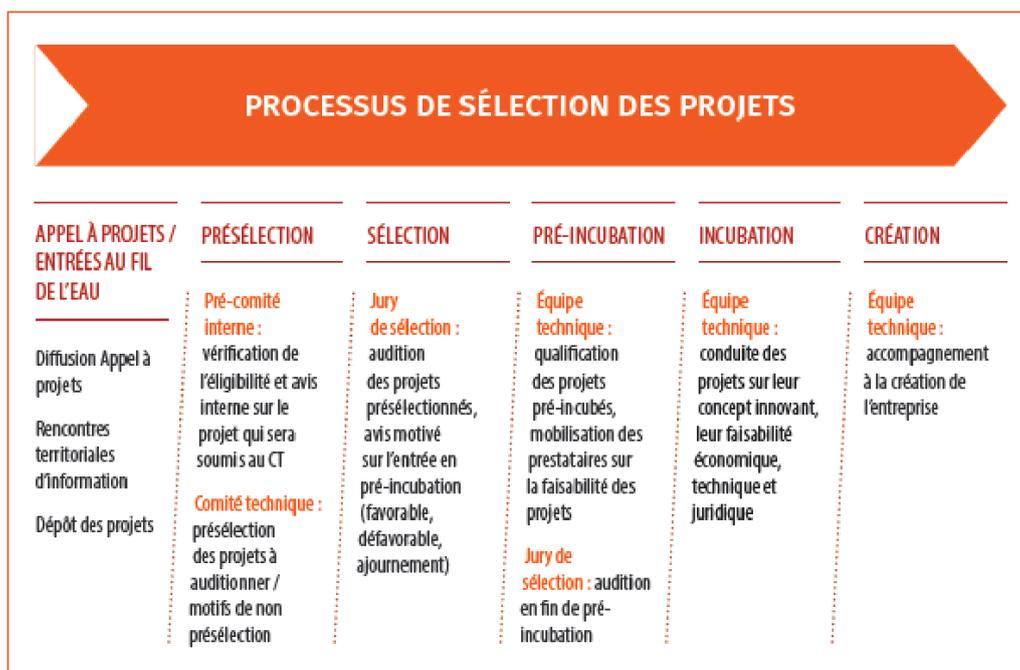
Comment ça marche ?

Un comité technique se réunit au préalable pour la présélection des projets à partir des dossiers de candidatures déposés.

Ce comité est composé :

- de professionnels de la création d'entreprise et de l'innovation : LRI, la CCIR, la Région LR, Crealead (coopérative d'activités et d'emploi), la PFCA 34, Transferts LR et un dirigeant d'entreprises sociales innovantes.
- De professionnels du secteur de la culture : incubateurs culturels, couveuses, agences état-régionales, clusters...
- De professionnels du numérique

Les projets présélectionnés présenteront leur projet devant le jury d'Alter'Incub. Le jury est composé de 5 catégories : financeurs (Région LR, ...), organismes de recherche, représentants de territoires, professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprises (Membres de Synersud, Coopératives d'Activité et d'emploi (CAE), incubateurs culturels, etc.) et des personnes qualifiées (expert métier/domaine d'activité, Chambre Régionale de l'Economie Sociale LR, ...).



Les critères d'éligibilité

D'une durée totale de 12 mois, le temps d'incubation est relativement court au regard d'un parcours de création d'entreprise. Les projets ne doivent pas être trop en amont, et le comité technique et le jury seront particulièrement attentifs aux critères suivants :

- Projet innovant socialement
- Accessibilité au marché
- Potentiel entrepreneurial du projet et de l'équipe (individuel et dimension collective)
- Faisabilité (technique, juridique,...) de sa mise en œuvre dans les 15 mois d'incubation
- Cohérence entre besoins réels d'investissements et capacité à mobiliser les fonds nécessaires
- Valeur ajoutée de l'accompagnement d'Alter'Incub
- Disponibilité et implication de l'équipe porteuse du projet

L'Innovation sociale est caractérisée selon 6 critères clefs :

1. Quel est le besoin social concerné ?
2. En quoi est-il mal ou pas couvert ?
3. Quel est le caractère nouveau de la réponse que vous apportez ?
4. Quels sont les risques au moment de la mise sur le marché ?
5. Quelle est (ou sera) l'implication des parties prenantes (partenaires identifiés, bénéficiaires finaux, salariés de la future entreprise, ...) ?
6. Quel est l'impact social attendu ?

A noter :

Dans les projets d'innovation sociale, les démarches de co-construction avec les bénéficiaires et les parties prenantes sont essentielles. Déployées le plus en amont possible, dès la conception du projet, elles permettent de réduire les risques et incertitudes, de multiplier les opportunités. L'exposé des démarches déjà entreprises renforcera la crédibilité du projet.

Dans le cas de projets présentant une spécificité technique (projet TIC notamment), la mobilisation d'un co-accompagnement technique peut s'avérer incontournable et constituer un préalable indispensable à l'accompagnement d'Alter'Incub.

Les étapes de sélection des projets

1. Dépôt des dossiers auprès d'Alter'Incub par mail uniquement
2. Présélection des projets par le Comité technique d'Alter'Incub / Tropisme
3. Audition des projets présélectionnés par un Jury de sélection Alter'Incub / Tropisme
4. Pré-incubation d'une durée de 3 mois maximum consacrée à l'évaluation du projet
5. Démarrage de la phase d'incubation pour les projets recevant l'avis favorable du jury de fin de pré-incubation pour une durée **de 12 mois**

Le dépôt des projets devra être effectué :

- sous la forme d'un seul document (pas d'annexes)
- maximum 12 pages par dossier
- en deux formats : Word + PDF (maxi 4 Mo chacun)
- sous format électronique à l'adresse suivante : **alterincub-lr@scop.coop**

Attention, afin de traiter au mieux votre candidature, il est impératif de nous adresser votre dossier sous la forme d'un seul et même fichier, en **format Word et en format PDF**. Il doit comprendre à la fois ce dossier et l'ensemble des pièces que vous aurez annexées en fin de document si nécessaire (lettres de soutien, CV des membres de l'équipe...).

Le dossier déposé devra **impérativement** suivre la présentation indiquée par le dossier de candidature type.

Culture et Numérique, quelques exemples

Dans le domaine de la culture ou du numérique, de nombreuses initiatives ont déjà été accompagnées par Alter'Incub :

- Services de cartographie en ligne : itinéraires dédiés aux transport doux, mise en avant des projets collectifs sur un territoire
- Application smartphone collaborative à l'attention des cyclistes urbains
- Outils numériques d'information culturelle et agenda
- Coopérative de production radiophonique numérique
- Solution logicielle de création de livres numériques
- Coopérative d'accompagnement à la structuration pour la filière artistique et culturelle
- Plateforme web de distribution de fournitures pour les artistes
- Plateforme collaborative pour l'accès personnalisé à la connaissance
- Site de proximité, autour de petites annonces
- Agence de design spécialisée en conception participative et innovation sociale
- Agence de production alternative de films d'animation numérique.